

effets architecturaux » qui l'ornait, il reste peu de choses (p. 57, fig. 45), pas assez en tout cas pour déterminer si le motif peint entretenait quelque rapport que ce fût avec le panneau inspiré par la pièce de Ménandre. – Le dossier épigraphique présenté dans la seconde partie de l'ouvrage est largement inédit ; il vient de faire l'objet de notices dans la dernière livraison du *SEG* : cf. vol. 62, n<sup>os</sup> 1528-1564. Les inscriptions funéraires dominent largement ; le formulaire est peu diversifié : la pierre salue le défunt ou la défunte au moyen d'une épithète au vocatif (ἄλυπε, « qui n'a pas causé de peine », parfois ἄωρε, « avant son heure »), suivie de l'impératif χαῖρε. Une épitaphe de Zeugma est métrique (p. 156-157, n<sup>o</sup> 4) ; elle célèbre une jeune femme morte en couches. « L'ensemble forme trois distiques élégiaques corrects », notent les éditeurs. Je ne partage pas ce jugement : au v. 5, εἰκοσιέτης, « âgée de 20 ans », présente une suite de trois syllabes brèves incompatible avec le schéma d'un hexamètre dactylique. On devine que le graveur s'est inspiré d'un modèle qui portait un autre âge ; des difficultés du même genre se présentaient sans doute dans le secteur occupé par le nom (aujourd'hui mutilé) de la défunte, comme il arrive souvent. R.A. Tybout, dans le *SEG* (vol. 62, n<sup>o</sup> 1531) a rétabli avec brio la lecture et la traduction du v. 6 : πρῶτως ἠρώσθη τέκνον ἔχειν φθιμέν[η], « pour la première fois j'eus envie d'avoir un enfant, moi qui suis morte ».

Alain MARTIN

Luca MAURIZI, *Il cursus honorum senatorio da Augusto a Traiano. Sviluppi formali e stilistici nell'epigrafia latina e greca*. Helsinki, Societas scientiarum Fennica, 2013. 1 vol. 17,5 x 25 cm, XII-324 p., ill., 17 graphiques, 18 tableaux (COMMENTATIONES HUMANARUM LITTERARUM, 130). Prix : 30 € (relié). ISBN 978-951-653-394-3.

Conçu à l'origine comme thèse de doctorat, cet ouvrage s'intéresse à l'expression formelle du *cursus honorum* comme mode de communication épigraphique servant l'auto-représentation des sénateurs, avec un double objectif : premièrement, puisqu'il s'agit d'un phénomène typique du monde romain, il convient d'en décrire les critères et les règles stylistiques ; ensuite, il est nécessaire de saisir dans quelle mesure les inscriptions sont fiables en tant que sources historiques, en mettant en évidence le sens à accorder aux altérations ou aux modifications dans les formulaires gravés (selon que l'on soit en présence d'un cursus direct, indirect ou structuré), quand il est possible de comparer des textes relatifs à un même sénateur, preuve de l'emploi par ce dernier de différentes minutes mises à la disposition du dédicant. En d'autres termes, les évolutions et les divergences de style peuvent-elles servir à dater et à fournir des données prosopographiques ? Pour ce faire, dans la section liminaire (p. 1-11), l'auteur initie son propos en retraçant la genèse du phénomène à l'époque républicaine, surgi dans un contexte funéraire, lorsque mention était faite aux différentes étapes de la carrière politique du défunt et à ses *res gestae*, tandis que les hommages rendus ne faisaient état que de la dernière magistrature obtenue, puisque le dédicataire était toujours en vie. À la fin de la période, si l'on commence peu à peu à fournir la liste des honneurs remplis sur des inscriptions au caractère non funéraire, il faudra toutefois attendre le règne d'Auguste pour voir se développer l'habitude épigraphique de graver le *cursus honorum* (entendu ici comme l'énumération de la succession d'au moins deux fonctions publiques, chronologiquement rangées ou non), selon le modèle

de la titulature impériale et du nouvel emploi, à fin de propagande, des *elogia* par le Prince. Le choix de s'arrêter à Trajan s'explique par la relative stabilité des carrières à partir de Néron, quand les variations dans l'ordre et la durée étaient jusqu'alors la norme. Cela permet donc de mieux cerner la mise en place des canons stylistiques et formels, avant l'apparition des curatelles de cités qui viennent troubler cette homogénéisation des *cursus*. Sur la base des 422 inscriptions récoltées, c'est à une très fine analyse que se livre l'auteur de ce volume, qui organise son propos en trois parties, agrémentées de nombreux graphes et tableaux. La première (p. 13-42) traite de questions générales, telles que celle de la répartition spatio-temporelle des textes. Il en résulte que le *cursus honorum* en tant que phénomène se développe à partir d'Auguste, pour croître de manière exponentielle au tournant des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère. En outre, comme il fallait s'y attendre, c'est l'Italie qui offre le plus de témoignages, bien que son importance décroisse avec le temps au profit des provinces. Enfin, la part des épitaphes se restreint elle aussi pour céder la place aux hommages. Il est ensuite question du rapport entre le dédicant et le dédicataire, qui tirent tous deux bénéfice de l'érection de l'inscription. En général, les *cursus* gravés sont complets, selon que l'auteur est un corps public (cité, province, etc.) ou privé (membre de la famille du sénateur, p. ex.), même si ce constat ne semble pas toujours de mise si le monument est élevé dans un contexte en rapport avec l'activité administrative du magistrat, car seules les mentions des charges les plus illustres suffisent. Enfin, l'attention est portée aux courtes énumérations d'*honores*, qui sont une version « minime » des *cursus honorum*, où l'allusion au consulat, conjointement à une autre fonction, sert de prélude aux usages postérieurs au règne d'Auguste. La deuxième partie aborde le *cursus honorum* du point de vue de sa structure (p. 43-132). Il s'agit en fait de saisir les critères et facteurs réglant l'organisation de la carrière gravée de manière directe, indirecte ou structurée et de s'intéresser au rôle dévolu au dédicant, au dédicataire, au type d'inscription ou à l'époque de son érection. En général, le *cursus* en ordre direct, qui allie clarté et linéarité du texte, moyennant la postposition en fin de formulaire des honneurs les plus tardifs (mais certains sont parfois anticipés), est le plus communément employé, même s'il cède de plus en plus la place au *cursus* indirect. En effet, tant l'extension des carrières que la mode épigraphique expliquent le succès croissant de ce dernier, qui est davantage privilégié par le sénateur quand il peut choisir la formulation, puisqu'il met en relief les magistratures les plus illustres rangées au début, sans négliger non plus le *cursus* direct qui se maintient sur les épitaphes et les hommages. En revanche, les *cursus* structurés, où le texte est organisé en blocs au sein desquels les honneurs sont classés selon un ordre ascendant ou pas, sont fort rares. Quelquefois, certaines fonctions sont regroupées et/ou déplacées hors de la séquence chronologique régulière, pour les réunir dans un ensemble de charges semblables, dans le but parfois de mettre en évidence un honneur. Quand en revanche une sélection est faite, on privilégie la mention des magistratures à partir de la préture ou du consulat, les plus prestigieuses et les plus fréquemment attestées en épigraphie. Si l'on passe aux sacerdoces, on affronte davantage de problèmes de datation, car il ne nous est que rarement permis de savoir quand le sénateur a été admis à intégrer tel ou tel collège sacerdotal. En effet, les sacerdoces ne sont pas toujours insérés au moment exact de l'entrée en fonction, mais en début ou fin de *cursus*, aux côtés du consulat, p. ex. Si, en revanche, ils sont rangés dans le

corps du texte, cela peut nous fournir un indice de poids pour fixer l'époque de la cooptation. Quant aux éléments associés aux *cursus*, tels que les décorations militaires (*ornamenta triumphalia* et *dona militaria*), les *adlectiones* ou les patronats, ceux-ci sont tantôt mentionnés à leur place (*dona* et *adlectiones*, sauf exception), tantôt extrapolés (*ornamenta* et patronats). Enfin, la question des omissions de charges est brièvement traitée et il en ressort qu'elles sont plus fréquentes dans les inscriptions honorifiques érigées par des particuliers ou dans celles rédigées en grec. La dernière partie est tout entière consacrée aux aspects stylistiques relatifs à la mention de simples fonctions (p. 133-204). En d'autres termes, l'accent est porté à la formulation de chacune des charges détenues par le sénateur et des variations chronologiques. L'examen effectué par l'auteur est ici très détaillé et ne laisse rien au hasard. C'est ainsi que l'on lit, p. ex., que les questeurs, *quaestores*, ne faisaient en général état d'aucune précision jusqu'à Néron, sauf si l'on était *quaestor Augusti* ou dans une province. Dans ce dernier cas, le *quaestor pro praetore* ne faisait initialement pas allusion à la province, qui apparaît plus fréquemment après le règne de Tibère, tandis que la séquence *pro praetore* tend à disparaître avec les Flaviens et se poursuit sous Trajan. En revanche, la variation est la norme si l'on passe aux légations de province impériale, de légion, d'un proconsul, quand il ne s'agissait pas d'une charge extraordinaire (cens, III<sup>e</sup> légion Auguste, Germanies, *iridicus*, etc.), ce qui complexifie notre interprétation. En général, les divergences se centrent sur la présence de la mention de la province, du nom de la légion ou de l'empereur, remplacé par le générique *Augustus*. La tendance, avec le temps, est à l'adjonction de détails et à une rédaction de plus en plus en précise, qui laisse peu de place à l'ambiguïté, sans toutefois en venir à bout. Du reste, l'auteur démontre que l'emploi de l'asyndète et de la polysyndète (avec *et* et *item*) n'est pas innocent. Si l'asyndète est la norme, le recours à *item* signale une succession chronologique des charges, tandis que *et* indique que celles-ci furent contemporaines, sauf lorsqu'on a affaire à une formulation du type *legatus legionis X et Y*, où il faut lui attribuer la même signification qu'*item*. Pour finir, l'auteur termine cette section par l'analyse des textes en grec, qui sont majoritairement honorifiques, toujours en sens direct, postérieurs aux Julio-Claudiens, issus principalement des provinces d'Asie Mineure et dont les dédicants sont des particuliers, jusqu'à ce qu'au règne de Trajan ce soient des cités qui s'en occupent. Les formulations varient elles aussi, de même qu'en latin, même si le soin accordé aux détails y est moindre. Suivent ensuite les conclusions (p. 205-210), puis la bibliographie, les index et le corpus d'inscriptions qui a servi de base au présent travail, mais dont les renvois faits dans le corps du texte ne sont pas toujours clairs (p. 211-324). En conclusion, l'ouvrage présente une analyse fouillée d'un aspect important de l'auto-représentation des sénateurs, à savoir leur *cursus honorum*, sans malheureusement prêter attention aux supports, qui font l'objet, il est vrai, de publications plus spécifiques. Toutefois, cela n'enlève aucun mérite aux conclusions apportées par l'auteur, qui contribuent grandement à une meilleure compréhension des *cursus* et à affiner leur datation, par le cumul des données qu'il fournit. Il serait donc souhaitable de voir se poursuivre ce travail et de l'appliquer, pourquoi pas, à l'ordre équestre et aux élites locales, aux carrières sujettes à davantage de variations, mais dont les enseignements pourraient se révéler aussi instructifs.

Anthony ÁLVAREZ MELERO